

BROCHURE DE LICENCE

Mention : Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER)

Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles

2024-2025

ADMINISTRATION DE L'UFR	4
SUIVI ADMINISTRATIF :	4
LIEUX D'ENSEIGNEMENT :	4
VIVRE-ENSEMBLE À L'UFR	5
HANDICAP ET AIDE SOCIALE	5
AUTRES RESSOURCES UTILES :	6
ORGANISATION DE LA FORMATION	7
INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES	7
LES MODALITÉS DU CONTRÔLE DE CONNAISSANCES	7
Maquette de la formation	8
Les enseignements de l'UFR d'études anglophones	17
LICENCE 1	18
Approfondissement des compétences linguistiques (L1ANP1AC)	19
Littérature des pays anglophones (L1ANLBI)	20
Traduction (L1AN1TRA)	21
Approfondissement des compétences linguistiques (L2ANP2AC)	22
Littérature des pays anglophones (L2ANLIAM)	23
Traduction (L2ANM2TRA)	24
LICENCE 2	25
Langue orale (L3ANORL1)	26
Grammaire (L3ANGRA1)	27
Civilisation britannique (L3ANCIBI)	28
Littérature britannique (L3ANLIBI)	29
Traduction (L3AN1TRA)	30
Langue orale (L4ANORL2)	31
Grammaire (L4ANGRA2)	32
Civilisation américaine (L4ANCIAM)	33
Littérature américaine (L4ANLIAM)	34
Traduction (L4AN2TRA)	35
LICENCE 3	36
Langue orale (L5ANORL1)	37
Grammaire et Phonologie L5ANGRA1	38
Traduction (L5AN1TRA)	39
Civilisation américaine (L5ANCIAM)	40
Littérature américaine (L5ANLIAM)	41
Langue orale (L6ANORL2)	42
Grammaire et phonologie (L6ANGRA2)	43

Traduction (L6AN2TRA)	44
Civilisation britannique (L6ANCIBI)	45
Littérature britannique (L6ANLIBI)	46
Enseignements disciplinaires	48
Enseignements du français	49
Enseignements des mathématiques	51
Enseignements de philosophie morale et politique	52
Enseignement et éducation physique et sportive	55
Enseignement de l'histoire-géographie	57
Enseignement des sciences et technologies	61
Enseignement de langue vivante	62
Enseignement et éducation artistiques	64
Stages	67

ADMINISTRATION DE L'UFR

Directrice de l'UFR d'études anglophones : Mme Florence BOURGNE

Responsable administratif de l'UFR : Mme Véronique LESCOASTREYRES

Directrice et directeur adjoints : Mme Benjamine TOUSSAINT et M. William SLAUTER

Responsables de la Licence PPPE : Benjamine Toussaint

Coordination pédagogique L1 : Mme Julia Pineau, Mme Charlotte Duharcourt et Mme Anne Schindler

Coordination L2 : Mme Julia Pineau et Mme Marion Brossard

Coordination L3 : Mme Julia Pineau et Mme Delphine Pavie

Suivi administratif :

UFR d'études anglophones: geoffrey.lesage@sorbonne-universite.fr

Lycée Quinet: cerise.farthouat@ac-paris.fr

INSPE de Paris: Benadette.Tshimini@inspe-paris.fr

Lieux d'enseignement :

Lycée Edgar Quinet - 63 rue des Martyrs - 75 009 Paris

Centre Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset - 75018 Paris

INSPE de Paris - 56 boulevard des Batignolles - 75 017 Paris

Bibliothèques

- La bibliothèque du Centre Universitaire de Clignancourt,
- La bibliothèque de l'UFR d'Etudes anglophones en Sorbonne (salle G358, escalier. G, 2ème étage),
- La bibliothèque de l'INSPE Batignolles

Les étudiant·e·s peuvent également s'inscrire :

- à la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) [uniquement à partir de la L3]
- à la bibliothèque Sainte-Barbe, 4 rue Valette, 75005 Paris

Vivre-ensemble à l'UFR

Nous rappelons les principes énoncés dans l'article 2 du règlement intérieur de Sorbonne Université :

Toutes les personnes fréquentant l'université doivent avoir les unes envers les autres un comportement respectueux.

A ce titre, il est rappelé que sont des délits punissables dans les conditions prévues par les articles 222-33 à 222-33-2-2 du code pénal et l'article 6 quinquies de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires :

- Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ;
- Le fait de harceler autrui en lui imposant de façon répétée des propos ou des comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.
- Ou, assimilé au harcèlement sexuel, le fait d'user de toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

Les faits de harcèlement peuvent donner lieu à une comparution devant la section disciplinaire compétente et peuvent donner lieu à des sanctions indépendantes de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Le référent égalité, Mme CHEMMACHERY, et la direction de l'UFR d'études anglophones, se tiennent à la disposition de tou·te·s celles et ceux qui fréquentent l'UFR au cas où elles ou ils s'estimeraient victimes des comportements décrits ci-dessus.

Handicap et aide sociale

Les étudiant·e·s en situation de handicap permanent ou temporaire peuvent bénéficier tout au long de leur cursus d'aménagements pédagogiques accordés par la médecine universitaire (temps majoré pour les examens, aide humaine et technique, dispense d'assiduité, etc.). Pour prétendre à ces aménagements, il faut contacter dès que possible [l'Accueil handicap](mailto:lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr) en Sorbonne (lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr). Après entretien, l'Accueil handicap dirige les étudiant·e·s concernés vers le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (<https://santetudiant.com/>) pour une consultation devant un médecin ou un psychologue. Il est recommandé de se signaler dans le même temps au référent handicap de l'UFR d'études anglophones (jean-yves.pellegrin@sorbonne-universite.fr) qui assurera la mise en place et le suivi des aménagements une fois ceux-ci décidés par le SUMPPS.

Les étudiant·e·s qui connaissent de grandes difficultés financières peuvent bénéficier de plusieurs aides.

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes ([FSDIE](#)) accorde ponctuellement (une fois par an) un soutien financier aux étudiant·e·s en situation de précarité qu'ils/elles soient boursier·e·s ou non.

Les étudiant·e·s non boursier·e·s peuvent demander l'exonération ou le remboursement de leurs droits d'inscription. Pour plus d'information, consultez la page suivante :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-0/action-sociale/les-autres-aides-sociales>.

Pour engager la procédure, un rendez-vous doit être impérativement pris à l'adresse suivante : lettres-bourses@sorbonne-universite.fr

À la demande des assistantes sociales du CROUS, d'autres aides spécifiques peuvent être octroyées. Prendre rendez-vous par téléphone au 01 40 46 34 34.

Autres ressources utiles :

Antennes médicales <https://santetudiant.com>

Les infirmeries universitaires se trouvent :

à Clignancourt en sous-sol du site, lundi et mercredi

☎ 01 53 09 56 57 - muriel.cancalon@sorbonne-universite.fr

en Sorbonne à l'angle des galeries Dumas et Gerson, le mardi après midi, le jeudi, et le vendredi

☎ 01 40 46 22 32 - infirmerie.sorbonne@ac-paris.fr

Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, <https://service-sante-etudiante.sorbonne-universite.fr/>)

Une inquiétude sur votre état de santé, besoin d'une consultation, des doutes sur votre équilibre de vie, des interrogations sur votre vie relationnelle, une sensation d'isolement, des angoisses pour votre avenir ?

Prenez rendez-vous au SUMPPS.

Ce service médical et de santé est gratuit ; il se compose de 7 médecins, une sage-femme, une orthophoniste, 10 psychologues qui vous reçoivent du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 :

Campus des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris - Escalier G, 3e étage.

Métro Odéon lignes 4 et 10

☎ 01 44 27 89 00 - sumpps@sorbonne-universite.fr

Nombreux temps d'accueil sans RDV pour aide psychologique, voir lieux et créneaux sous l'onglet *Consultations* du site <https://service-sante-etudiante.sorbonne-universite.fr/>

et la page <https://service-sante-etudiante.sorbonne-universite.fr/laide-psychologique>

Urgences psychiatriques jeunes adultes 24h/24 7j/7 à l'Hôtel-Dieu : 7, rue de la Cité, 4e

Organisation de la Formation

Niveau Licence : 3 années (6 semestres) conduisent à l'obtention de la Licence.

Les enseignements dispensés dans l'UFR relèvent de la Mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »

□ **LICENCE** : Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles

Le parcours préparatoire au professorat des écoles s'appuie sur un principe de pluridisciplinarité et sur un partenariat fondé sur l'alternance lycée/université avec une universitarisation progressive.

Inscriptions administratives et pédagogiques

L'étudiant·e doit procéder d'abord à son **inscription administrative**, qui est **annuelle** et se fait auprès des services centraux de scolarité en Sorbonne. Après le règlement de ses droits universitaires, une carte d'étudiant lui est délivrée. L'étudiant·e doit également s'inscrire administrativement auprès du Lycée Quinet mais ne règle pas de frais d'inscription auprès du Lycée.

Tout·e·s les étudiant·e·s sont obligatoirement inscrit·e·s en contrôle continu et l'assiduité est obligatoire.

Les modalités du contrôle de connaissances

Les étudiant·e·s de l'UFR d'études anglophones (spécialistes ou non-spécialistes) sont soumis·es aux modalités de contrôle de connaissances communes à la Faculté des Lettres, votées tous les ans par les instances et mises à disposition sur le site web institutionnel et sur l'ENT.

La L1 et la L2 d'études anglophones (autant pour la licence LLCER que pour les UE d'anglais dans les doubles diplômes) sont évaluées sous le régime du contrôle continu intégral :

Le CCI ou Contrôle Continu Intégral : il est composé d'épreuves réparties au cours du semestre, dans le cadre des enseignements (TD et CM). L'évaluation repose sur plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage.

L'assiduité aux enseignements est dans tous les cas **obligatoire** – un·e étudiant·e ayant été absent·e sans justification à trois séances d'un enseignement donné se voit attribuer la note de 0 pour cet enseignement.

Une absence, même justifiée, à une évaluation (contrôle de connaissances, devoir sur table, exposé...) vaut 0.

Maquette de la formation

Maquette de la formation

Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**
1			F / T / O*	T / S	O / X (y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Spécialité anglais	8	F	S	O			12	
						EC 1.1	Littérature des pays anglophones	5	CCI
						EC 1.2	Traduction	5	CCI
						EC 1.3	Approfondissement des compétences linguistiques	2	CCI
UE 2	Apprentissages langagiers et humanités	9	F	T	O			5	
						EC 2.1	Français	3	CCI
						EC 2.2	Philosophie morale et politique	1	CCI
						EC 2.3	Histoire-géographie	1	CCI
UE 3	Démarches et apprentissages scientifiques	7	F	T	O			4	CCI
						EC 3.1	Mathématiques	3	CCI
						EC 3.2	Sciences et technologie	1	CCI
UE 4	Arts et langages du corps	4	F	T	O			2	CCI
						EC 4.1	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.2	EPS	1	CCI

Maquette de la formation

UE 5	Accompagnement individualisé	2	T	T	O				CCI
						EC 5.1	Accompagnement individualisé	1	CCI
	Total semestre 1	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel			T : Transversal S : Spécifique	X (y) : Y nombre de choix obligatoire à réaliser par l'étudiant				** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte
Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**
2			F / T / O*	T / S	O / X (y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Spécialité anglais	10	F	S	O			14	
						EC 1.1	Littérature des pays anglophones	6	CCI
						EC 1.2	Traduction	6	CCI
						EC 1.3	Approfondissement des compétences linguistiques	2	CCI
UE 2	Apprentissages langagiers et humanités	7	F	T	O			5	
						EC 2.1	Français	3	CCI
						EC 2.2	Philosophie morale et politique	1	CCI
						EC 2.3	Histoire-géographie	1	CCI
UE 3	Démarches et apprentissages scientifiques	6	F	T	O			4	
						EC 3.1	Mathématiques	3	CCI

Maquette de la formation

						EC 3.2	Sciences et technologie	1	CCI
UE 4	Arts et langages du corps	2	F	T	O			2	
						EC 4.1	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.2	EPS	1	CCI
UE 5	Orientation professionnelle	5	F	T	O			3	
						EC 5.1	Accompagnement individualisé	1	CCI
						EC 5.2	Stage et accompagnement du stage	2	CCI
	Total semestre 2	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel								** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte
Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**
3			F / T / O*	T / S	O / X (y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Langue écrite et parlée	10	F	S	O				
						EC 1.1	Grammaire	2	CCI
						EC 1.2	Traduction	3	CCI
						EC 1.3	Langue orale	3	CCI
						EC 1.4	L'anglais en premier degré	1	CCI

Maquette de la formation

UE 2	Cultures des mondes anglophones	6	F	S	O				
						EC 2.1	Littérature britannique (L3ANM3LB)	4	CCI
						EC 2.2	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	4	CCI
UE 3	Enseignements fondamentaux 1er degré	6	F	T	O				
						EC 3.1	Français	3	CCI
						EC 3.2	Mathématiques	3	CCI
UE 4	Enseignements complémentaires 1er degré	8	F	T	O				
						EC 4.1	Philosophie morale et politique	1	CCI
						EC 4.2	Histoire-géographie	2	CCI
						EC 4.3	Sciences et technologie	2	CCI
						EC 4.4	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.5	EPS	1	CCI
						EC 4.6	Accompagnement individualisé	1	CCI
	Total semestre 3	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel			T : Transversal S : Spécifique	X (y) : Y nombre de choix obligatoire à réaliser par l'étudiant				** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte
Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**

Maquette de la formation

4			F / T / O*	T / S	O / X(y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Langue écrite et parlée	7	F	S	O				
						EC 1.1	Grammaire	2	CCI
						EC 1.2	Traduction	2	CCI
						EC 1.3	Langue orale	2	CCI
						EC 1.4	L'anglais en premier degré	1	CCI
UE 2	Cultures des mondes anglophones	6	F	S	O				
						EC 2.1	Littérature américaine	3	CCI
						EC 2.2	Civilisation américaine	3	CCI
UE 3	Enseignements fondamentaux 1er degré	8	F	T	O				
						EC 3.1	Français	4	CCI
						EC 3.2	Mathématiques	4	CCI
UE 4	Enseignements complémentaires 1er degré	6	F	T	O				
						EC 4.1	Philosophie morale et politique	1	CCI
						EC 4.2	Histoire-géographie	1	CCI
						EC 4.3	Sciences et technologie	1	CCI
						EC 4.4	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.5	EPS	1	CCI
						EC 4.6	Accompagnement individualisé	1	CCI
UE 5	Orientation professionnelle	3	F	T	O				
						EC 5.1	Initiation à la didactique des langues	1	CCI

Maquette de la formation

						EC 5.2	Stage et accompagnement du stage	2	CCI
	Total semestre 4	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel			T : Transversal S : Spécifique	X (y) : Y nombre de choix obligatoire à réaliser par l'étudiant				** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte
Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**
5			F / T / O*	T / S	O / X (y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Langue écrite et parlée	13	F	S	O				
						EC 1.1	Grammaire	4	CM
						EC 1.2	Traduction	4	CM
						EC 1.3	Langue orale	4	CM
						EC 1.4	L'anglais en premier degré	1	CM
UE 2	Cultures des mondes anglophones	8	F	S	O				
						EC 2.1	Littérature américaine	4	CM
						EC 2.2	Civilisation américaine	4	CM
UE 3	Enseignements fondamentaux 1er degré	4	F	T	O				
						EC 3.1	Français	2	CCI
						EC 3.2	Mathématiques	2	CCI

Maquette de la formation

UE 4	Enseignements complémentaires 1er degré	5	F	T	O				CCI
						EC 4.1	Histoire-géographie	1	CCI
						EC 4.2	Sciences et technologie	1	CCI
						EC 4.3	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.4	EPS	1	CCI
						EC 4.5	Accompagnement individualisé	1	CCI
	Total semestre 5	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel			T : Transversal S : Spécifique	X (y) : Y nombre de choix obligatoire à réaliser par l'étudiant				** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte
Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs compétences	Liste Obligatoire/ à choix / Facultative		Libellés des éléments constitutifs (60 caractères maximum)	Coef pour les EC	Modalités de contrôle des connaissances**
6			F / T / O*	T / S	O / X (y) / F				**CCI/ CT/ CM
UE 1	Langue écrite et parlée	11	F	S	O				
						EC 1.1	Grammaire	4	CM
						EC 1.2	Traduction	4	CM
						EC 1.3	Langue orale	2	CM
						EC 1.4	L'anglais en premier degré	1	CM
UE 2	Cultures des mondes anglophones	8	F	S	O				
						EC 2.1	Littérature britannique (L3ANM3LB)	4	CM

Maquette de la formation

						EC 2.2	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	4	CM
UE 3	Enseignements fondamentaux 1er degré	2	F	T	O				
						EC 3.1	Français	1	CCI
						EC 3.2	Mathématiques	1	CCI
UE 4	Enseignements complémentaires 1er degré	5	F	T	O				
						EC 4.1	Philosophie morale et politique	1	CCI
						EC 4.2	Histoire-géographie	1	CCI
						EC 4.3	Sciences et technologie	1	CCI
						EC 4.4	Arts plastiques et éducation musicale	1	CCI
						EC 4.5	Accompagnement individualisé		CCI
UE 5	Orientation professionnelle	4	F	T	O				
						EC 5.1	Initiation à la didactique 1er degré	1	CCI
						EC 5.2	Initiation à la didactique des langues	1	CCI
						EV 5.3	Stage et accompagnement du stage	2	CCI
	Total semestre 6	30							
	* F: Fondamental T : Transversal O : Optionnel			T : Transversal S : Spécifique	X (y) : Y nombre de choix obligatoire à réaliser par l'étudiant				** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte

LICENCE 1

Approfondissement des compétences linguistiques

Coordination : M. Larno

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiant·e·s à améliorer leurs compétences communicationnelles à l'oral. L'enseignant partira d'une banque de sujets et de supports différents et jouera sur plusieurs paramètres (types de discours, contraintes liées au registre, types d'interaction, etc.). L'idée est donc d'entraîner les étudiant·e·s à ajuster leurs stratégies discursives en fonction des enjeux de la communication et des contraintes imposées par l'enseignant. L'enseignant aidera également les étudiant·e·s à parfaire leur expression à l'oral en leur fournissant des outils linguistiques pertinents (phrases appropriées à chaque situation, vocabulaire thématique).

Durée TD : 2h

Modalités d'évaluation :

La note de TD sera composée à partir des exercices proposés par les enseignant·e·s. Une participation régulière et abondante de l'étudiant·e est attendue. L'assiduité à ce cours est obligatoire.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Littérature des pays anglophones

Coordination : Mme Galatrie

Ce cours propose une introduction à la littérature anglophone dans toute sa diversité à travers la lecture et l'analyse de corpus de textes regroupés autour d'un genre et/ou d'une époque (le roman gothique, le théâtre élisabéthain, les utopies et les dystopies, la poésie...) et étudiés via le prisme de la relation entre littérature et société. Ce travail d'initiation à la culture littéraire anglophone et à la lecture critique de textes est systématiquement suivi d'un projet de *creative writing* (écriture à la manière de, mise en voix, mise en scène...) qui permet à la fois d'approfondir la connaissance du genre étudié et de développer de manière ludique et créative les compétences en expression orale et écrite.

Durée du TD : 3h

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrage conseillé:

Françoise Grellet, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Supérieur, 2013.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Traduction: thème et Version

Coordination : Mme Pineau

Acquisition des principes de base de la traduction du français vers l'anglais (thème) ainsi que de l'anglais vers le français (version).

Durée TD : 1h30 pour le thème et 1h30 pour la version

Ouvrages de référence:

Françoise Grellet, *In so many words*, Hachette Supérieur.

Annie Sussel, Corinne Denis, Agathe Majou, *Vocabulaire de l'anglais*, Hachette Supérieur 2016.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu: (pour chacun des TD: thème et version)

- Deux notes de vocabulaire (25% de la note finale).
- Une première note de traduction en devoir sur table d'1h30 à mi-semestre (25% de la note finale).
- Une deuxième note de traduction en devoir sur table d'1h30 en fin de semestre (50% de la note finale).

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Approfondissement des compétences linguistiques

Coordination : M. Larno

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiant·e·s à améliorer leurs compétences communicationnelles à l'oral. L'enseignant partira d'une banque de sujets et de supports différents et jouera sur plusieurs paramètres (types de discours, contraintes liées au registre, types d'interaction, etc.). L'idée est donc d'entraîner les étudiant·e·s à ajuster leurs stratégies discursives en fonction des enjeux de la communication et des contraintes imposées par l'enseignant·e. L'enseignant·e aidera également les étudiant·e·s à parfaire leur expression à l'oral en leur fournissant des outils linguistiques pertinents (phrases appropriées à chaque situation, vocabulaire thématique).

Durée TD : 2h

Modalités d'évaluation :

La note de TD sera composée à partir des exercices proposés par les enseignants. Une participation régulière et abondante de l'étudiant est attendue. L'assiduité à ce cours est obligatoire.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Littérature des pays anglophones

Coordination : Mme Galatrie

Ce cours propose une introduction à la littérature anglophone dans toute sa diversité à travers la lecture et l'analyse de corpus de textes regroupés autour d'un genre et/ou d'une époque (le roman gothique, le théâtre élisabéthain, les utopies et les dystopies, la poésie...) et étudiés via le prisme de la relation entre littérature et société. Ce travail d'initiation à la culture littéraire anglophone et à la lecture critique de textes est systématiquement suivi d'un projet de *creative writing* (écriture à la manière de, mise en voix, mise en scène...) qui permet à la fois d'approfondir la connaissance du genre étudié et de développer de manière ludique et créative les compétences en expression orale et écrite.

Durée du TD : 3h

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrage conseillé:

Françoise Grellet, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Supérieur, 2013.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Traduction: thème et Version

Coordination : Mme Pineau

Acquisition des principes de base de la traduction du français vers l'anglais (thème) ainsi que de l'anglais vers le français (version).

Durée TD : 1h30 pour le thème et 1h30 pour la version

Ouvrages de référence:

Françoise Grellet, *In so many words*, Hachette Supérieur.

Annie Sussel, Corinne Denis, Agathe Majou, *Vocabulaire de l'anglais*, Hachette Supérieur 2016.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu: (pour chacun des TD: thème et version)

- Deux notes de vocabulaire (25% de la note finale).
- Une première note de traduction en devoir sur table d'1h30 à mi-semestre (25% de la note finale).
- Une deuxième note de traduction en devoir sur table d'1h30 en fin de semestre (50% de la note finale).

LICENCE 2

Langue orale

Coordination : Mme. Thomas

Ce cours vise à travailler toutes les compétences liées à la pratique de l'oral.

Les étudiants travaillent sur des supports authentiques variés (extraits vidéos, enregistrements audio, poèmes, extraits de pièces de théâtre etc) afin d'augmenter leur niveau de performance aussi bien en réception (accès au sens en partant de l'explicite vers l'implicite) mais également en production. Une prononciation plus authentique sera ainsi visée tout en travaillant la prise de parole en continu avec ou sans notes.

Les supports utilisés permettent une sensibilisation aux divers accents de la langue anglaise.

L'interaction orale tiendra également une place importante afin de favoriser au maximum l'autonomie langagière en anglais en situation de communication.

Les tâches et travaux à effectuer pourront prendre différentes formes. Certains feront appel à la créativité des étudiants et d'autres se feront en groupes ou en individuel. Les outils numériques seront souvent sollicités pour s'entraîner ou lors de la production de tâches d'entraînement ou d'évaluation. Un lien avec les outils et supports utilisés lors de l'enseignement de l'anglais sera souvent fait (mise en voix de poèmes, théâtralisation d'albums jeunesse, œuvres visuelles à analyser et/ou recréer etc.).

Durée du TD : 2h

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrage de référence: Pour se familiariser avec l'alphabet phonétique et les règles de base d'accentuation:

R.Lilly, M.Viel, *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais*, Hachette sup.

Grammaire

Coordination: M. Combes Coulomb

Le cours de linguistique anglaise consiste à introduire ainsi qu'à poser les fondamentaux de ce nouveau domaine d'études. Il s'agit dans un premier temps de définir, d'une part, des termes propres à la linguistique (syntagme, partie du discours, complément, modifieur, relation prédicative, procès, etc.) et, d'autre part, ce qu'on peut appeler les « étiquettes ». Ces dernières constituent la première étape de l'analyse linguistique. Cette analyse préliminaire, indispensable, permet, dans un second temps, de déduire les fonctionnements et de discerner les catégories et les fonctions.

C'est pourquoi le premier semestre est consacré à un passage en revue des parties du discours en anglais et le second semestre consacré à l'étude des fonctionnements.

Les cours sont dispensés en français et les analyses s'appuient sur des textes littéraires anglais.

Durée du TD : 1h30

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrages conseillés :

- MIGNOT É., *Linguistique anglaise*, Domont, Armand Colin, 2016 (ouvrage de référence pour le cours).
- LARREYA P. & RIVIÈRE C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Beaume-les-Dames, 1991 (pour une approche progressive de la langue anglaise en termes de grammaire).
- COTTE P., *L'explication grammaticale de textes anglais*, Vendôme, 1996 (pour une étude plus approfondie de la langue anglaise en termes linguistiques).
- RIEGEL M., PELLAT J-C. & RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Mercuès, 2009 (à titre de comparaison entre l'anglais et le français, les deux langues ayant l'une et l'autre des similitudes).

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Medieval England: marvels, margins and monsters.

Coordination : Mme. Pineau

Le TD propose un tour d'horizon de l'Angleterre médiévale depuis la conquête Romaine, les raids Vikings et l'invasion Normande jusqu'à la guerre des roses afin de comprendre la naissance d'une culture Britannique et Anglaise aux racines multiples. A travers des points d'études précis les étudiants abordent le développement puis la chute du féodalisme et de la chevalerie, l'établissement de la royauté et du parlement ainsi que les révoltes les déstabilisant. Cette étude se fera à travers une grande variété de supports, littéraires, matériels, artistiques afin d'adopter un angle trans-disciplinaire.

Durée TD : 2h

Modalités d'évaluation :

Exposé personnel avec mise en situation et activité (ponctuel): 25%

Script rédigé de la présentation (ponctuel): 50 %

Suivi et participation aux tables rondes (hebdomadaire via une plateforme en ligne): 25%

Création personnelle récapitulative (tâche finale): 25%

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

English Romantic poetry

Coordination : Mme Pineau

Le cours propose d'étudier les spécificités du courant Romantique Anglais par des CM de présentations puis des TD d'études de poèmes d'auteurs variés ainsi que d'adaptations contemporaines de ce derniers.

Les étudiant.e.s affinent leurs techniques d'analyse littéraire et apprendrons à reconnaître et manier les spécificités de la poésie anglaise.

La brochure de textes sera distribuée en cours.

Durée TD : 3h

Modalités d'évaluation :

Activité.s guidée.s en classe: 50%

DST final: 50%

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Français

Traduction: thème et version

Coordination : Mme Cathelain

Entraînement à la traduction du français vers l'anglais (et inversement) à travers des extraits d'œuvres littéraires des 19^e, 20^e et 21^e siècles.

Apprentissage systématique du vocabulaire et travail sur la grammaire anglaise et les structures de la langue.

Ouvrages de référence :

- Françoise Grellet, *In so many words*. Paris : Hachette Supérieur, 2013.
- Annie Sussel, Corinne Denis, Agathe Majou, *Le vocabulaire de l'anglais*. 3e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2016

Ouvrages conseillés :

- Une grammaire anglaise ; par exemple, Larreya et Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*. 5e éd. Paris : Pearson Longman, 2019.
 - Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais*. 4e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2015.
 - Isabelle Perrin, *L'anglais : comment traduire ?*. Paris : Hachette Supérieur, 2007. (Collection Les Fondamentaux)
- Dictionnaires :
- Un dictionnaire bilingue : *Robert et Collins, Harrap's* ou *Hachette-Oxford*.
 - Un dictionnaire anglais unilingue : *Oxford Advanced Learner's Dictionary* ou *Longman Dictionary of Contemporary English*.
Dictionnaires en ligne : *Longman English Dictionary Online* : <http://www.ldoceonline.com/>
Oxford Dictionaries : <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/>
Merriam-Webster : <https://www.merriam-webster.com/>
 - Un dictionnaire français : *Le Petit Robert* ou *Le Petit Larousse*
Dictionnaires en ligne :
Trésor de la langue Française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

Durée du TD : 1h30 pour le thème + 1h30 pour la version

Modalités d'évaluation :

2 devoirs sur table d'1h30 en TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue orale

Coordination : Mme. Thomas

Ce cours vise à travailler toutes les compétences liées à la pratique de l'oral.

Les étudiants travaillent sur des supports authentiques variés (extraits vidéos, enregistrements audio, poèmes, extraits de pièces de théâtre etc) afin d'augmenter leur niveau de performance aussi bien en réception (accès au sens en partant de l'explicite vers l'implicite) mais également en production. Une prononciation plus authentique sera ainsi visée tout en travaillant la prise de parole en continu avec ou sans notes.

Les supports utilisés permettent une sensibilisation aux divers accents de la langue anglaise.

L'interaction orale tiendra également une place importante afin de favoriser au maximum l'autonomie langagière en anglais en situation de communication.

Les tâches et travaux à effectuer pourront prendre différentes formes. Certains feront appel à la créativité des étudiants et d'autres se feront en groupes ou en individuel. Les outils numériques seront souvent sollicités pour s'entraîner ou lors de la production de tâches d'entraînement ou d'évaluation. Un lien avec les outils et supports utilisés lors de l'enseignement de l'anglais sera souvent fait (mise en voix de poèmes, théâtralisation d'albums jeunesse, œuvres visuelles à analyser et/ou recréer etc.).

Durée du TD : 1h30

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrage de référence: Pour se familiariser avec l'alphabet phonétique et les règles de base d'accentuation:

R.Lilly, M.Viel, *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais*, Hachette sup.

Grammaire

Coordination: M. Combes Coulomb

Le cours de linguistique anglaise consiste à introduire ainsi qu'à poser les fondamentaux de ce nouveau domaine d'études. Il s'agit dans un premier temps de définir, d'une part, des termes propres à la linguistique (syntagme, partie du discours, complément, modifieur, relation prédicative, procès, etc.) et, d'autre part, ce qu'on peut appeler les « étiquettes ». Ces dernières constituent la première étape de l'analyse linguistique. Cette analyse préliminaire, indispensable, permet, dans un second temps, de déduire les fonctionnements et de discerner les catégories et les fonctions.

C'est pourquoi le premier semestre est consacré à un passage en revue des parties du discours en anglais et le second semestre consacré à l'étude des fonctionnements.

Les cours sont dispensés en français et les analyses s'appuient sur des textes littéraires anglais.

Durée du TD : 1h30

Modalités d'évaluation:

Communiquées lors du TD

Ouvrages conseillés :

- MIGNOT É., *Linguistique anglaise*, Domont, Armand Colin, 2016 (ouvrage de référence pour le cours).
- LARREYA P. & RIVIÈRE C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Beaume-les-Dames, 1991 (pour une approche progressive de la langue anglaise en termes de grammaire).
- COTTE P., *L'explication grammaticale de textes anglais*, Vendôme, 1996 (pour une étude plus approfondie de la langue anglaise en termes linguistiques).
- RIEGEL M., PELLAT J-C. & RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Mercuès, 2009 (à titre de comparaison entre l'anglais et le français, les deux langues ayant l'une et l'autre des similitudes).

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

American *grassroot* movements

Coordination : Mme. Bellery

On étudiera ce semestre la question du militantisme américain au 20ème siècle et des luttes des minorités.

Durée TD : 2h

Modalités d'évaluation et bibliographie: communiquées lors du TD.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Short forms and women's voices

Coordination : Mme. Pineau

Le TD propose une ouverture du champ anglophone par l'étude des spécificités de la nouvelle anglo-saxonne et des formes courtes à travers des œuvres d'autrices Américaines, Amérindiennes, Canadiennes ainsi que Néo-Zélandaises permettant ainsi une approche des études post-coloniales, de l'éco-littérature et des questions de représentations et transmission.

Bibliographie de référence: (Une brochure d'extraits sera distribuée)

- Kimberley Blaeser, *Résister en dansant, Ikwe-niimi: Dancing Resistance*, édition bilingue (traduction française de Béatrice Machet) Édition Des Lisières, 2020.
- Janet Frame, *The Lagoon and other stories*, Bloomsbury Publishing, 1961.
- Alice Munro, *Dance of the Happy Shades*, Vintage Publishing, 1968.

Durée TD : 3h

Modalités d'évaluation :

- 2 Devoirs sur table : 50%
- 1 exposé personnel: 25%
- 1 écriture créative: 25 %

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Français

Traduction: thème et version

Coordination : Mme Cathelain

Entraînement à la traduction du français vers l'anglais (et inversement) à travers des extraits d'œuvres littéraires des 19^e, 20^e et 21^e siècles.

Apprentissage systématique du vocabulaire et travail sur la grammaire anglaise et les structures de la langue.

Ouvrages de référence:

- Françoise Grellet, *In so many words*. Paris : Hachette Supérieur, 2013.
- Annie Susse, Corinne Denis, Agathe Majou, *Le vocabulaire de l'anglais*. 3e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2016.

Ouvrages conseillés :

- Une grammaire anglaise ; par exemple, Larreya et Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*. 5e éd. Paris : Pearson Longman, 2019.
- Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais*, 4e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2015.
- Isabelle Perrin, *L'anglais : comment traduire ?* Paris : Hachette Supérieur, 2007. (Collection Les Fondamentaux).

Dictionnaires :

- Un dictionnaire bilingue : *Robert et Collins*, *Harrap's* ou *Hachette-Oxford*.
- Un dictionnaire anglais unilingue : *Oxford Advanced Learner's Dictionary* ou *Longman Dictionary of Contemporary English*.

Dictionnaires en ligne :

Longman English Dictionary Online : <http://www.ldoceonline.com/>

Oxford Dictionaries : <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/>

Merriam-Webster : <https://www.merriam-webster.com/>

- Un dictionnaire français : *Le Petit Robert* ou *Le Petit Larousse*

Dictionnaires en ligne :

Trésor de la langue Française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

Durée du TD : 1h30 pour le thème + 1h30 pour la version

Modalités d'évaluation:

2 devoirs sur table d'1h30 en TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

LICENCE 3

Langue d'enseignement : Anglais

Langue orale

Coordination : Mme Sarah Bisson

Ce cours a pour vocation de développer les compétences de l'oral en anglais (prononciation, aisance et fluidité) à travers des activités de lectures expressives, des exercices de type *drama* et de la pratique théâtrale. Une restitution des travaux menés sous la forme d'un spectacle est prévue en fin d'année.

Durée du TD : 2h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Grammaire et phonologie

Coordination : M. Combes Coulomb

Le TD s'articulera entre une continuation de l'enseignement de la grammaire de l'anglais ainsi qu'une initiation à la phonétique anglaise (prononciation, transcription phonétique et orthographe ; phonétique articulatoire ; introduction aux règles phonologiques).

Ouvrages conseillés :

Lilly R. et M. Viel. *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais, édition révisée avec CD audio*. Paris : Hachette, coll. HU, 1999.

Lilly R. et M. Viel. *La prononciation de l'anglais : règles phonologiques et exercices de transcription, édition révisée avec CD audio*. Paris : Hachette, coll. HU, 1998.

Viel M. *La phonétique de l'anglais*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », n°1885, 5e édition, 1995.

Un dictionnaire de prononciation :

Jones D. *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge University Press, 16th edition with CD-ROM, 2003.

Ou Wells J.C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Pearson Education Limited, 2nd edition, 2000.

A défaut, un dictionnaire anglais ou anglais-français donnant la transcription phonétique standardisée (I.P.A.) des mots.

Durée du TD : 2h30

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Traduction: Thème et version

Coordination : Mme Pineau

Entraînement à la traduction du français vers l'anglais (et inversement) à travers des extraits d'œuvres littéraires des 19^e, 20^e et 21^e siècles. Le TD est un lieu de discussion et d'échange de propositions de traduction, d'interprétations des textes.

Ouvrages de référence :

- Françoise Grellet, *In so many words*. Paris : Hachette Supérieur, 2013.
- Annie Sussel, Corinne Denis, Agathe Majou, *Le vocabulaire de l'anglais*. 3e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2016

Ouvrages conseillés :

- Une grammaire anglaise ; par exemple, Larreya et Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*. 5e éd. Paris : Pearson Longman, 2019.
 - Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais*. 4e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2015.
 - Isabelle Perrin, *L'anglais : comment traduire ?*. Paris : Hachette Supérieur, 2007. (Collection Les Fondamentaux)
- Dictionnaires :
- Un dictionnaire bilingue : *Robert et Collins, Harrap's* ou *Hachette-Oxford*.
 - Un dictionnaire anglais unilingue : *Oxford Advanced Learner's Dictionary* ou *Longman Dictionary of Contemporary English*.
- Dictionnaires en ligne : *Longman English Dictionary Online* : <http://www.ldoceonline.com/>
Oxford Dictionaries : <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/>
Merriam-Webster : <https://www.merriam-webster.com/>
- Un dictionnaire français : *Le Petit Robert* ou *Le Petit Larousse*
- Dictionnaires en ligne :
- Trésor de la langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
 - Larousse* : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

Durée du TD : 3h. Répartition: 1h30 pour le thème; idem pour la version

Modalités d'évaluation :

2 devoirs sur table d'1h30 en en thème; idem en version.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Civilisation américaine

Coordination : Mme Maïann Stachnik

On étudiera dans les 17ème / 18ème siècles Nord-Américains la création des missions, l'histoire des relations avec les autochtones ainsi que les problématique d'esclavage et de servitude.

Durée du TD : 2h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Introduction aux littératures postcoloniales

Coordination: Mme Jaine Chemmachery

Ce cours propose un éclairage sur les géographies littéraires nées depuis les indépendances dans le monde anglophone et sur les concepts-clés des études postcoloniales. Il s'agira d'y discuter les enjeux liés aux littératures postcoloniales : que disent-elles de notre monde contemporain, des effets de colonialité qui s'y donnent à voir ?

Durée du TD : 3h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue orale

Coordination : Mme Sarah Bisson

Ce cours a pour vocation de développer les compétences de l'oral en anglais (prononciation, aisance et fluidité) à travers des activités de lectures expressives, des exercices de type *drama* et de la pratique théâtrale. Une restitution des travaux menés sous la forme d'un spectacle est prévue en fin d'année.

Durée du TD : 2h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Langue d'enseignement : Anglais

Grammaire et phonologie

Coordination : M. Combes Coulomb

Le TD s'articulera entre une continuation de l'enseignement de la grammaire de l'anglais ainsi qu'une initiation à la phonétique anglaise (prononciation, transcription phonétique et orthographe ; phonétique articulatoire ; introduction aux règles phonologiques).

Ouvrages conseillés :

Lilly R. et M. Viel. *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais, édition révisée avec CD audio*. Paris : Hachette, coll. HU, 1999.

Lilly R. et M. Viel. *La prononciation de l'anglais : règles phonologiques et exercices de transcription, édition révisée avec CD audio*. Paris : Hachette, coll. HU, 1998.

Viel M. *La phonétique de l'anglais*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », n°1885, 5e édition, 1995.

Un dictionnaire de prononciation :

Jones D. *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge University Press, 16th edition with CD-ROM, 2003.

Ou Wells J.C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Pearson Education Limited, 2nd edition, 2000.

A défaut, un dictionnaire anglais ou anglais-français donnant la transcription phonétique standardisée (I.P.A.) des mots.

Durée du TD : 2h30

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Traduction: thème et version

Coordination : Mme Pineau

Entraînement à la traduction du français vers l'anglais (et inversement) à travers des extraits d'œuvres littéraires des 19^e, 20^e et 21^e siècles. Le TD est un lieu de discussion et d'échange de propositions de traduction, d'interprétations des textes.

Ouvrages de référence :

- Françoise Grellet, *In so many words*. Paris : Hachette Supérieur, 2013.
- Annie Sussel, Corinne Denis, Agathe Majou, *Le vocabulaire de l'anglais*. 3e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2016

Ouvrages conseillés :

- Une grammaire anglaise ; par exemple, Larreya et Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*. 5e éd. Paris : Pearson Longman, 2019.
 - Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais*. 4e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2015.
 - Isabelle Perrin, *L'anglais : comment traduire ?*. Paris : Hachette Supérieur, 2007. (Collection Les Fondamentaux)
- Dictionnaires :
- Un dictionnaire bilingue : *Robert et Collins, Harrap's* ou *Hachette-Oxford*.
 - Un dictionnaire anglais unilingue : *Oxford Advanced Learner's Dictionary* ou *Longman Dictionary of Contemporary English*.
Dictionnaires en ligne : *Longman English Dictionary Online* : <http://www.ldoceonline.com/>
Oxford Dictionaries : <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/>
Merriam-Webster : <https://www.merriam-webster.com/>
 - Un dictionnaire français : *Le Petit Robert* ou *Le Petit Larousse*
Dictionnaires en ligne :
Trésor de la langue Française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

Durée du TD : 3h. Répartition: 1h30 pour le thème; idem pour la version

Modalités d'évaluation :

2 devoirs sur table d'1h30 en en thème; idem en version.

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Civilisation britannique

Coordination: Mme Sandrine Parageau

Empire et nature : les effets de la colonisation britannique (XVI^e-XVIII^e siècles) sur l'environnement.

On étudiera dans ce cours certains des effets de l'entreprise coloniale des XVI^e-XVIII^e siècles sur la nature et l'environnement en se concentrant sur l'empire britannique. On montrera dans quelle mesure la multiplication des voyages maritimes, le déplacement et le génocide de populations autochtones, l'esclavage et l'extinction précipitée de certaines espèces animales permettent de comprendre en partie les enjeux environnementaux contemporains. On s'interrogera donc aussi sur l'idée que l'anthropocène aurait débuté précisément à la période moderne (XVI^e-XVIII^e siècles). On évoquera enfin les conceptions de la nature à cette période, en particulier l'idée d'une domination de la nature qui aurait émergé à l'époque moderne, selon l'interprétation écoféministe. L'objectif de ce cours est donc double : mieux connaître l'histoire de l'Angleterre des XVI^e-XVIII^e siècles, en particulier la colonisation et l'empire britannique, et éclairer la menace environnementale contemporaine.

Durée du TD : 2h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Littérature britannique

Coordination: Mme Marie Duic

An introduction to Shakespeare.

On étudiera ce semestre une pièce complète de William Shakespeare (titre communiqué lors du TD): découverte de la langue, de ses thèmes privilégiés ainsi que de la période dans laquelle elle s'inscrit.

Durée du TD : 3h

Modalités d'évaluation :

Communiqué lors du TD

Enseignement en contrôle continu intégral, pas de session de rattrapage.

Enseignements disciplinaires

Enseignements du français

L'enseignement du français dans le cadre du PPPE a pour objectifs la maîtrise de la langue française écrite et orale et le développement d'une culture littéraire et artistique de qualité. L'enjeu est de former des professeurs des écoles capables d'enseigner avec expertise et reculer les fondamentaux de la langue et de donner aux plus jeunes accès à la lecture avec un discernement qui favorise la curiosité et le plaisir de lire.

Quatre champs disciplinaires sont distingués dans les contenus prioritaires:

- L'étude de la langue
- L'écriture
- L'oral
- Les connaissances littéraires et artistiques

Objet d'étude n° 1 : Aventures et lecture

L1 – Axe 1 : L'aventure et l'ailleurs : représentations de l'autre

L2 – Axe 2 : Personnages et lecteurs : une relation interdépendante ?

Objet d'étude n° 2 : Littérature et images

L1 - Axe 1 : Portraits de l'enfant : dialogue des mots et des images

L2 - Axe 2 : Contes, mythes et légendes : textes et représentations artistiques

L3 - Axe 3 : Poésie et peinture : deux arts en résonance

Attendus de fin de L3

Étude de la langue

- Connaissance des différentes classes grammaticales et de la grammaire de phrase
- Connaissance de l'orthographe lexicale et grammaticale
- Connaissance étendue du lexique et de ses principaux modes de formation
- Maîtrise des différents niveaux de langue et de leur usage
- Connaissance des étapes majeures de l'histoire de la langue française

Écriture

Enseignements du français

- Maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe
- Maîtrise des différents genres discursifs et narratifs
- Maîtrise de l'usage du lexique

Oral

- Maîtrise de la langue orale et de son adaptation aux différentes situations de communication
- Maîtrise des techniques vocales appliquées à la parole
- Aptitude à interpréter un texte littéraire par l'usage de diverses tonalités et par le rythme
- Connaissances littéraires et artistiques
- Connaissance d'œuvres patrimoniales et contemporaines : les étudiants doivent avoir lu au minimum 10 œuvres complètes (ou sections notables d'œuvres complètes) durant le cursus de 3 ans.
- Aptitude à définir les enjeux d'une œuvre littéraire et de sa réception
- Aptitude à situer une œuvre littéraire dans l'histoire des idées et des mouvements artistiques et culturels
- Connaissances picturales, cinématographiques, dans le dialogue qu'entretiennent les arts de l'image avec la littérature.

Enseignements des mathématiques

L'enseignement des mathématiques dans le cadre du PPPE vise la maîtrise des connaissances nécessaires pour enseigner les mathématiques et l'ensemble des matières étudiées à l'école élémentaire.

La formation assurée en mathématiques au lycée dans le cadre de ce parcours prend largement appui sur la résolution de problèmes. Celle-ci constitue un cadre privilégié pour développer les six compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) et leur donner du sens dans la perspective d'un enseignement qui favorise la prise d'initiative.

La compétence « communiquer » est travaillée en effectuant des présentations orales de résolutions de problèmes mathématiques ou d'éléments culturels ou historiques pouvant s'appuyer sur un support vidéo-projeté (à cet effet, la conception d'un diaporama avec des animations fait l'objet d'un enseignement explicite).

La réflexion sur le choix des problèmes proposés porte non seulement sur leur pertinence à l'égard d'objectifs visés, mais aussi sur la diversification des contextes pour contribuer à la motivation du plus grand nombre d'élèves.

La formation articule contenus mathématiques, éléments culturels et historiques ainsi que programmation (Scratch ou Python) et utilisation du tableur.

Programme:

- Les nombres entiers naturels
- Les fractions, les nombres décimaux et les nombres réels
- Le calcul littéral
- Suites et fonctions
- Statistiques, dénombrement et probabilités
- Grandeurs et mesures
- Géométrie
- Algorithmique et programmation
- Proportionnalité et pourcentages
- Algorithmique et programmation

Enseignements de philosophie morale et politique

Principes généraux et organisation sur l'ensemble du cycle

Articulé aux grandes traditions de la philosophie ancienne, moderne ou contemporaine, ouvert tant sur les questions vives du monde actuel que sur les exigences professionnelles spécifiques au professorat des écoles, l'enseignement « Philosophie morale et politique » offre aux étudiants des connaissances à la fois élémentaires et approfondies, relatives aux quatre domaines du programme de l'enseignement moral et civique des classes du premier degré : la sensibilité morale ; la règle et le droit ; le jugement ; l'engagement.

En première année, l'enseignement est destiné à la mise en place et à la consolidation d'une série de *concepts fondamentaux* pris dans le champ de la philosophie pratique.

Celui de deuxième année ouvre des *perspectives d'approfondissement* relatives aux principes, aux institutions et aux pratiques qui conditionnent la mise en œuvre de la laïcité. L'enseignement de troisième année vient s'articuler à des situations concrètes d'enseignement, afin de préparer les futurs professeurs des écoles à l'exercice de leurs responsabilités.

Sur l'ensemble du cycle, les questions travaillées impliquent régulièrement, pour les étudiants, des lectures, des recherches et des compositions individuelles écrites ou orales. Elles peuvent aussi donner lieu à des travaux partagés : lectures, comptes rendus de lecture, essais argumentés – autant d'exercices que les professeurs responsables ajustent aux séquences et aux besoins des étudiants, ainsi qu'à des séquences interdisciplinaires.

Enseignement de première année : « Fondements et principes de l'action »

S'agissant de l'étude des textes fondamentaux, on veille à bien équilibrer les références les plus classiques aux références modernes et contemporaines.

L'élaboration des concepts et des questionnements qui leur sont associés est articulée à l'étude d'exemples et à des analyses précises de situations pouvant être empruntées tant à l'histoire passée qu'à la période contemporaine.

Enseignements de philosophie morale et politique

A. La recherche de la vérité : la vérité, le savoir, la croyance ; rationalités théoriques et rationalités pratiques.

B. Questions de morale : la notion générale d'éthique ; les dispositions morales (la sensibilité morale et la question de la règle) ; délibération, décision et responsabilité (le jugement, l'engagement).

C. Questions de politique : la notion de communauté politique et la question du bien commun ; l'État et la société ; la violence, le droit, la justice.

Enseignement de deuxième année : « Le principe de laïcité : enjeux et justifications »

Sur la base des acquis de la première année du cycle, des notions complémentaires sont introduites, qui possèdent une actualité particulière, s'agissant notamment de la mise en œuvre du principe de laïcité dans la société contemporaine, et de la relation complexe que la règle morale entretient avec la règle de droit.

A. Philosophie morale : variété des mœurs, universalité des principes.

B. Philosophie politique : démocratie et citoyenneté ; les libertés individuelles et la question de leurs limites.

C. Les enjeux philosophiques de la laïcité : la séparation des Églises et de l'État ; tolérance, respect, pluralisme des croyances dans la société démocratique.

Enseignement de troisième année : « Le principe de laïcité : élaboration des situations d'enseignement »

La troisième année du cycle permet d'aborder, sous l'angle de leur mise en situation pédagogique, les questions et les enjeux propres au principe de laïcité.

A. La neutralité du professeur dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

B. L'expression des élèves : diversité et légitimité des représentations, des opinions et des croyances.

C. L'instruction et la conduite du « débat réglé et argumenté ».

Enseignements de philosophie morale et politique

Perspectives interdisciplinaires

Comme il est indiqué dans la présentation générale, les différents éléments d'enseignement sont susceptibles, au choix des professeurs et des équipes pédagogiques, de donner lieu à des séquences pluridisciplinaires.

Ainsi par exemple :

1/ Philosophie – Histoire : « l'idée moderne de république – principes, règles, valeurs »

2/ Philosophie – Sciences : « qu'est-ce qu'une preuve ? – raisonnement et expérience »

Enseignement et éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive contribue à la formation générale de tous les étudiants du parcours préparatoire au professorat des écoles.

Appelés à exercer des responsabilités au sein du service public d'éducation, ces derniers doivent saisir l'intérêt d'un bon équilibre corporel.

Cet enseignement vise quatre finalités :

- Préserver un équilibre et une hygiène de vie,
- Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité,
- Renforcer la solidarité au sein de la classe pour installer une véritable émulation dans le parcours,
- Sensibiliser les étudiants à l'enseignement d'une éducation physique et sportive à l'école

Objectifs de formation

La formation en éducation physique et sportive poursuit trois objectifs majeurs :

- Développer les ressources personnelles qui permettent l'acquisition de compétences dans les pratiques physiques d'entretien et de loisir,
- Participer à l'animation de situations d'enseignement en éducation physique et sportive à des publics scolaires du premier degré,
- S'engager dans une activité associative universitaire comme pratiquant ou comme dirigeant
- Permettre l'accès à la pratique physique dans le cadre du mouvement sportif associatif universitaire.

Leur formation s'inscrivant dans la perspective de la pratique du métier de professeur des écoles, les étudiants seront invités tout au long du cursus à participer à la conception, l'animation ou la régulation de l'activité physique de façon progressive :

-1 : observer pour conseiller au sein de la séance d'EPS

-2 : prendre en main une partie de la séance d'EPS sous la responsabilité du professeur d'EPS

Enseignement et éducation physique et sportive

- 3 : animer des séquences pédagogiques d'EPS dans le premier degré. Pour cela l'établissement support pourra conventionner avec une école du secteur afin que les étudiants puissent encadrer des animations pédagogiques avec des élèves des trois cycles du primaire. Un lien étroit avec les conseillers pédagogiques départementaux en charge de l'EPS sera à prévoir.

Toujours dans la perspective de respecter le cahier des charges, les étudiants seront invités à s'investir dans la vie associative sportive soit de l'établissement (AS) soit de l'université de rattachement (FFSU).

Pour les deux premières années de licence, ils sont invités à prendre part aux activités de l'association en proposant ainsi d'approfondir la modalité de pratique choisie (performer, se faire plaisir) dans un nouveau contexte.

Pour la troisième année de licence, ils sont encouragés à apporter leurs contributions à la vie de l'association en investissant différentes fonctions au sein de l'équipe d'encadrement administratif ou d'animation.

Enseignement de l'histoire et de la géographie

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est une dimension essentielle des apprentissages des élèves à l'école primaire. C'est pourquoi ces deux disciplines occupent une place fondamentale dans cette formation post-baccalauréat destinée aux futurs professeurs des écoles. L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle et civique des étudiants. Aussi ces deux disciplines sont-elles enseignées à parité horaire sur chaque année.

Mené de concert, l'enseignement de ces deux disciplines (par le ou les professeurs) invite à insister sur la complémentarité des approches historiques et géographiques. L'étude du paysage en géographie est par exemple l'occasion de montrer la profondeur historique de leur construction. Apprendre à voir, à comprendre, à discerner, à faire des liens et à réfléchir sont en effet les compétences essentielles d'un professeur des écoles.

Pour préparer au mieux les étudiants à leur futur métier de professeur, le cadrage sensibilise les étudiants à la didactique de l'histoire et de la géographie en portant une attention particulière à la transmission des savoirs acquis.

Histoire

Principes généraux et organisation sur l'ensemble du cycle

Introduction : Pourquoi et comment enseigner l'histoire ?

- Penser le temps (méthode et démarches)
- Analyser les sources et mettre en récit
- Évaluer les connaissances et les compétences en histoire des élèves de l'école primaire à la terminale

Thème 1. Préhistoires en Europe

Carte du monde: cartes du peuplement, des évolutions climatiques et des sites archéologiques majeurs.

Enseignement de l'histoire et de la géographie

- De la maîtrise du feu aux âges du bronze et du fer
- Vie matérielle et imaginaires
- Méthodes de l'archéologie

Transposition didactique et pratique : un site archéologique préhistorique proche ou bien documenté.

Thème 2. Vivre au Moyen-Âge et à l'époque moderne en Europe

Carte du monde : États et empires (IXe siècle, XVIIIe siècle, XIXe siècle)

- Croire
- Travailler
- Combattre
- Régner

Transposition didactique pratique : un édifice civil et ou religieux proche

Thème 3. La révolution scientifique et technique au XVIIIe siècle et XIXe siècle

Carte du monde: les échanges technologiques de l'époque moderne à l'époque contemporaine

- Savants et sociabilité savante
- Ingénieurs et ouvriers
- Entreprises : patrons et salariés

Transposition didactique : la vaccination

Thème 4. Les idées républicaines en France (1789-à nos jours)

Carte du monde : régimes autoritaires et libéraux en 1815, 1914, 1945, aujourd'hui

- République et démocratie
- République et religion
- République et intégration (sociale, régionale, populations immigrées...)

Transposition didactique et pratique : républicanisation des espaces urbains et ruraux proches

Thème 5 : École et société mi-XIXe à nos jours en France

Enseignement de l'histoire et de la géographie

Carte du monde : analphabétisme et scolarisation des filles (1850, 1950, aujourd'hui)

- Massification de l'école primaire et du secondaire
- Instituteurs et professeurs
- Histoire des pratiques pédagogiques à l'école primaire

Transposition didactique et pratique : travail sur un fonds d'archives scolaires

Géographie

Entrée 1 : Qu'est-ce que la géographie ?

Chapitre 1 : La géographie, ça sert d'abord à comprendre le monde

- Les questions clés de la géographie : où ? Qui ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? Comment ?
- Une grille de lecture du monde utile aux élèves et aux citoyens

Chapitre 2 : L'espace et le territoire : le « domaine » du géographe ?

- espace et territoire : deux concepts essentiels - la notion d'espace vécu
- comment les analyser et les décrire

Entrée 2 : Problématiques et enjeux de la géographie

Chapitre 3 : Le paysage : une lecture du monde

- le paysage en géographie
- lire, analyser et représenter un paysage : à partir d'une image, sur le terrain

Chapitre 4 : Habiter

- une notion large
- les pratiques spatiales de l'habiter

Chapitre 5 : Risques et résilience

- aléa, chaîne de causalité, vulnérabilité : la diversité des risques
- prévoir, prévenir, gérer, rétablir et continuer : gestion de crise et résilience

Enseignement de l'histoire et de la géographie

Chapitre 6 : Aménagement des territoires

- identifier les acteurs, les atouts et les contraintes d'un milieu - finalités de l'aménagement et leurs évaluations

Chapitre 7 : Développement durable et transition

- de la géographie du développement durable à la géographie des objectifs de développement durable et de la transition
- l'environnement en géographie

Entrée 3 : Analyser et communiquer

Chapitre 8 : La carte : un outil aux multiples facettes

- les mutations de la carte et de la cartographie : formes et usages de la carte
- savoir lire et commenter une carte : éléments d'initiation

Chapitre 9 : Le rôle de l'exemple : faire comprendre et permettre de voyager

- savoir analyser et présenter une situation de manière géographique à partir de différents supports de manière à illustrer un concept/une notion/une idée
- faire voyager par l'exemple et rendre les réalités concrètes

Chapitre 10 : Croquis et schéma : un langage à part entière

- pourquoi représenter la réalité
- éléments d'organisation de la légende et de sémiologie graphique

Chapitre 11 : Géographie et numérique

- les apports du numérique pour l'analyse et le traitement des données géographiques : un des éléments de la nouvelle géographie
- le numérique : voir, analyser et représenter

Enseignement des sciences et technologies

Cette formation a pour objectif la maîtrise des contenus nécessaires à l'enseignement à l'école primaire des concepts scientifiques et technologiques fondamentaux indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure. Cet enseignement doit permettre aussi aux élèves de l'école primaire d'accéder aux premiers éléments de culture scientifique, technique et industrielle nécessaire pour appréhender les enjeux sociétaux actuels liés par exemple au climat, à la biodiversité, à la transition numérique et à la santé. Cet enseignement participe à la formation du futur citoyen et contribue à l'émergence de vocations chez les filles et les garçons dans le domaine des sciences et de la technologie.

Une partie des enseignements se fera sous la forme d'activités pratiques et expérimentales, pour lesquelles quelques pistes sont suggérées, approche importante dans la formation des futurs professeurs des écoles, qui sont encouragés à mettre en œuvre des démarches d'investigation avec leurs élèves. L'enseignement de sciences et technologie contribue également à la construction du raisonnement et du questionnement scientifique : apprendre aux étudiants à formuler des questions scientifiques (par la construction d'hypothèses et de problématiques de recherche), à identifier et poser des problèmes appelant des réponses technologiques, à encourager la curiosité et la créativité. Dans ce but, les concepts abordés pourront être mis en perspective avec des éléments d'histoire des sciences et de la technologie, pour lesquels quelques pistes sont proposées. Au travers de cet enseignement, il s'agit également de permettre aux étudiants de développer leur esprit critique et de distinguer faits et savoirs scientifiques des opinions et croyances.

On s'attachera tout particulièrement au développement des capacités d'observation et d'analyse et à l'exercice de l'esprit critique.

Compétences: Observer, s'approprier; Analyser, raisonner; Concevoir, créer, réaliser; Valider; Communiquer

Programme: La matière; L'énergie et le mouvement; L'information; Création et innovation technologique; Le vivant et son évolution

Enseignement de langue vivante

L'enseignement de langue vivante a pour objectif le renforcement des compétences en langue de l'étudiant et, progressivement, sa sensibilisation aux questions d'enseignement des langues vivantes. La pratique de la langue liée à l'étude de documents authentiques ancrés culturellement en constitue un des fondements.

Cet enseignement ménage avec le développement des compétences de l'étudiant en enseignement du français une articulation consciente, destinée à éviter ultérieurement les cloisonnements préjudiciables à la compréhension progressive par les élèves de toute langue comme système. Cette articulation s'opère autour d'acquis transférables : sensibilité aux enjeux d'acquisition des langues, agilité culturelle, levier didactique du CECRL.

Niveaux attendus

L1 : consolidation du niveau B2

L2-L3 : B2 voire B2+

Le travail de la langue et sur la langue

- Les activités langagières (compréhension et expression orales, interaction orale, compréhension et expression écrites) sont travaillées de manière systématique et équilibrée.
- Les compétences linguistiques (lexique, grammaire, phonologie) sont pratiquées en contexte.
- Réflexion sur la langue : les étudiants sont amenés à construire, sur les spécificités de la langue qu'ils pourront être appelés à enseigner, une réflexion qui leur permette de mieux appréhender les difficultés éventuelles de jeunes élèves.

Les contenus culturels et les supports

La pratique de la langue par les étudiants prend appui sur des supports authentiques dont le contenu culturel, ancré dans les aires linguistiques concernées, s'inscrit de manière privilégiée dans les programmes de l'école primaire (cycles 2 et 3) : l'enfant, le corps, la personne et la vie quotidienne, l'univers enfantin, l'imaginaire, les repères géographiques, historiques et culturels de la langue étudiée. Pour autant, ces supports ne sont pas choisis simplement en fonction de leur possible utilisation avec des élèves de primaire, mais permettent une réflexion féconde, susceptible d'enrichir culturellement et intellectuellement les étudiants.

Enseignement de langue vivante

Sensibilisation aux questions relatives à l'enseignement des langues vivantes

À partir du niveau L2, les étudiants sont sensibilisés aux questions relatives à l'enseignement des langues de manière à se familiariser peu à peu avec la pédagogie de projet, les enseignements en langue de type EMILE (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère), l'approche actionnelle, le CECRL et son *Volume complémentaire*. Cette approche est complétée par une réflexion sur l'acquisition des langues par les jeunes enfants, notamment par le biais de l'éveil aux langues¹.

Ils ont également l'occasion de réfléchir aux conséquences pédagogiques et didactiques de la distinction qu'il convient d'opérer en permanence entre les compétences d'expression et celles de compréhension, ainsi qu'aux places respectives de la langue cible et de la langue française dans les processus d'apprentissage.

Sur ce dernier point, l'approche comparative doit donner à percevoir au futur professeur la nécessité pour les élèves d'éviter de transformer en stratégie d'apprentissage le réflexe premier de vouloir calquer le fonctionnement de la langue étrangère étudiée sur celui de la langue française. Cette approche contrastive doit aussi leur permettre de distinguer les spécificités des langues respectives et d'accéder ainsi à une meilleure maîtrise de la langue française.

L'analyse de ressources pertinentes pour le premier degré (documents éducol, manuels, etc.) peut alimenter ce travail.

Approches pédagogiques

L'approche actionnelle et la démarche de projet sont privilégiées dans la formation des étudiants, dans le travail des activités langagières et des compétences linguistiques. La pratique de l'oral (compréhension, expression et interaction) fait l'objet d'une attention particulière.

Enseignement et éducation artistiques

La formation apporte aux étudiants des éléments techniques, méthodologiques et culturels indispensables à la mise en œuvre effective des enseignements et de l'éducation artistiques dans le premier degré.

Parce que le développement de la sensibilité et le plaisir de pratiquer doivent irriguer la relation aux arts du cycle 1 au cycle 3, la formation favorise les situations qui permettent aux étudiants d'éprouver l'expérience artistique, esthétique et culturelle. Elle mobilise donc en premier lieu la pratique artistique qu'elle enrichit de la rencontre des œuvres, des artistes et des lieux de diffusion de la culture. Elle prend également appui sur les questions que posent l'art et sa médiation pour actualiser, nourrir et consolider les connaissances et la culture artistique des étudiants, en permettant de les relier avec d'autres domaines de leur formation.

Par ses contenus, ses formes, ses modalités et ses enjeux, le parcours de formation EEA contribue concrètement aux objectifs de l'enseignement moral et civique : articulation constante entre l'individuel et le collectif, attention aux productions d'autrui et respect de la diversité des expressions et des cultures.

Principes d'organisation du parcours de formation EEA

Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques est un domaine des apprentissages au cycle 1 (école maternelle). Les arts plastiques et l'éducation musicale sont obligatoires dès le cycle 2 (CP-CE1-CE2). L'histoire des arts est introduite au cycle 3 (CM1- CM2-6e).

Pour faire droit à cette entrée progressive dans l'univers des élèves, mais également aux contextes divers de déploiement de ces enseignements, le parcours de formation « enseignements et éducation artistiques » est centré sur les arts plastiques, l'éducation musicale et l'histoire des arts.

Structure générale de la formation

Le parcours de formation « enseignements et éducation artistiques » articule deux composantes :

- Un ensemble permanent sur les trois années du parcours
- Des modules annuels complémentaires : ils permettent d'éclairer de manière théorique et pratique, dans le cadre de travaux collectifs ou individuels, selon des

Enseignement et éducation artistiques

entrées sociologiques, historiques, anthropologiques, méthodologiques, les éléments travaillés dans l'ensemble permanent.

Modalités

Les domaines artistiques concernés sont d'une part les arts plastiques et l'éducation musicale, enseignés à tous les élèves dans les cycles de la scolarité obligatoire, d'autre part l'histoire des arts enseignée à partir du cycle 3. Ces trois champs figurent au concours de recrutement des professeurs des écoles.

Attendus de formation en fin de parcours Transversaux aux trois enseignements artistiques

- Utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- Connaître des références repérées dans l'histoire des arts et les mettre en relation avec des caractéristiques d'une pratique.

Arts plastiques

- Mobiliser et maîtriser des moyens et des techniques (bidimensionnels, tridimensionnels, image fixe et animée, analogique et numérique, etc.) découverts ou approfondis et choisis ;
- Mettre en œuvre diverses dimensions (organisation, ressources, durée, espace, moyens, possibles coopérations, etc.) d'une démarche et d'un projet, individuel ou collectif ;
- Mobiliser des outils d'observation et d'analyse d'une pratique plastique, d'une œuvre de référence, d'une image, etc. ;
- Utiliser un vocabulaire spécifique et connaître des œuvres dans une diversité d'esthétiques et de périodes, fournissant les bases d'une culture plastique et artistique.

Musique

- Maîtriser les techniques vocales nécessaires à l'interprétation d'un chant simple comme à la tenue de sa partie dans un cadre collectif ;
- Disposer d'expériences de situations vocales diversifiées : chant a cappella, accompagné, polyphonique, jeux vocaux, etc. ;

Enseignement et éducation artistiques

- Connaître un ensemble d'œuvres repères dans une diversité d'esthétiques fournissant les bases d'une culture musicale et artistique ;
- Mobiliser aisément des réflexes d'analyse auditive permettant de caractériser avec le vocabulaire approprié la musique entendue.

Histoire des arts

- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés/ maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- Réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- Comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales ;
- Produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts.

Stages

Sur les trois années, les étudiantes et étudiants développeront lors des stages dans des classes de primaire, des compétences professionnelles de l'enseignant.e, en articulation avec le tutorat. Il s'agira d'analyser les observables collectés en stage de afin de pouvoir commencer à penser et à élaborer sa pratique professionnelle.

La première année sera essentiellement consacrée à la découverte du métier lors des stages et à une mise en lien, lors du tutorat, avec le Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (2013) .

La deuxième année permettra d'éprouver les gestes de conception et de mise en œuvre des apprentissages.

La troisième année devra permettre d'amorcer une réflexion sur des gestes professionnels plus fins, comme ceux de l'évaluation et de la différenciation.

Stage L1:

3 semaines filées de stage - en école primaire

stage 1: 1 semaine en novembre

stage 2: 1 semaine en février

stage 3: 1 semaine en mai

Stage L2:

3 semaines filées de stage - en école primaire

stage 1: 1 semaine en novembre

stage 2: 1 semaine en janvier

stage 3: 1 semaine en mai

Stage L3 et mobilité internationale:

En L3 est prévue une mobilité à l'étranger de 4 semaines.

Il s'agira d'un stage d'observation d'un autre système éducatif (en langue étrangère) pour les étudiants présentant un niveau en langue avéré.

La mobilité à l'étranger est pleinement intégrée à la formation. Elle fait l'objet d'un format hybride comprenant une période de préparation en classe (en France) en amont et d'un retour en classe en aval.